

COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE VARENGEVILLE  
**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Du Jeudi 2 avril 2026

Convocation	27/03/2026	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	02/04/2026			
Affichage	16/04/2026	19	18	19

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 2 avril à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Michel MAUGER, Maire.

**Étaient présents** : M. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, SIMON Philippe, DUCHEMIN Vincent, FORESTIER Betty, ROBERT Olivier, FRELAND Morgan, LOEUILLET Berengère, LEPEUPLE Angélique, MOUQUET Frédéric, BUREAU Frederic, RENAULT Elodie, JACHIMIAC Dominique, DURAND Gaelle, BENARD Simon, ESCUDIER Laurianne, AMPLEMENT Laura, CAUSSIAUX Stéphane

**Absent ayant donné pouvoir** : ROUGEOLLE José (à M. Vincent DUCHEMIN)

**Secrétaire de séance** : Simon BENARD

**Était également présent** : M. BOURHZAF Hamza

**DELIBERATION N° 26/04/01**

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 9 DECEMBRE 2025**

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux si des corrections sont à apporter au compte rendu de la séance du conseil municipal du 9 décembre 2025.

Messieurs Simon, Duchemin et Mme Leproust évoquent le fait que le compte-rendu ne fait pas mention des question diverses qui avaient été posées, notamment par M. Simon.

Monsieur le maire répond que ces éléments seront ajoutés au compte-rendu, qui sera de nouveau proposé au conseil municipal lors de la prochaine séance.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :**

VOTE	
Contre	4
Abstention	13
Pour	2

**N'ADOpte pas le compte-rendu de la séance du 9 décembre 2025.**

COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE VARENGEVILLE  
**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du Jeudi 2 avril 2026

Convocation	27/03/2026	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	02/04/2026			
Affichage	16/04/2026	19	18	19

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 2 avril à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Michel MAUGER, Maire.

**Étaient présents :** M. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, SIMON Philippe, DUCHEMIN Vincent, FORESTIER Betty, ROBERT Olivier, FRELAND Morgan, LOEUILLET Berengère, LEPEUPLE Angélique, MOUQUET Frédéric, BUREAU Frederic, RENAULT Elodie, JACHIMIAC Dominique, DURAND Gaelle, BENARD Simon, ESCUDIER Laurianne, AMPLEMENT Laura, CAUSSIAUX Stéphane

**Absent ayant donné pouvoir :** ROUGEOLLE José (à M. Vincent DUCHEMIN)

**Secrétaire de séance :** Simon BENARD

**Était également présent :** M. BOURHZAF Hamza

**DELIBERATION N° 26/04/02**

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 27 MARS 2026**

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux si des corrections sont à apporter au compte rendu de la séance du conseil municipal du 27 mars 2026.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :**

VOTE	
Contre	4
Abstention	0
Pour	15

**ADOPTE, le compte-rendu de la séance du 27 mars 2026.**

COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE VARENGEVILLE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Jeudi 2 avril 2026

Convocation	27/03/2026	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	02/04/2026			
Affichage	16/04/2026	19	18	19

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 2 avril à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Michel MAUGER, Maire.

**Étaient présents** : M. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, SIMON Philippe, DUCHEMIN Vincent, FORESTIER Betty, ROBERT Olivier, FRELAND Morgan, LOEUILLET Berengère, LEPEUPLE Angélique, MOUQUET Frédéric, BUREAU Frederic, RENAULT Elodie, JACHIMIAC Dominique, DURAND Gaelle, BENARD Simon, ESCUDIER Laurianne, AMPLEMENT Laura, CAUSSIAUX Stéphane

**Absent ayant donné pouvoir** : ROUGEOLLE José (à M. Vincent DUCHEMIN)

**Secrétaire de séance** : Simon BENARD

**Était également présent** : M. BOURHZAF Hamza

DELIBERATION N° 26/04/03

**FIXATION DE L'INDEMNITE DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DU CONSEILLER DELEGUE**

**Monsieur le Maire** rappelle au Conseil municipal les dispositions relatives au calcul des indemnités de fonctions de maire et des adjoints, à savoir qu'elles sont calculées en fonction de la population de la collectivité à laquelle correspond un taux maximal en pourcentage de l'indice brut 1027 de rémunération de la fonction publique ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L. 2123-20 à L. 2123-24-1, R. 2123-23 et suivants ;

**VU** le code électoral et la population de la commune authentifiée fixée à 2322 habitants ;

**VU** la délibération du 27 mars 2026 fixant le nombre d'adjoints à 5 ;

**VU** les arrêtés municipaux de Monsieur le Maire portant délégations de fonctions aux adjoints et à un conseiller municipal ;

**CONSIDÉRANT** que le Maire bénéficie de plein droit de l'indemnité fixée au taux maximal prévu par la loi pour la strate de la commune (soit 55,69 % de l'indice brut terminal de la fonction publique) ;

**CONSIDÉRANT** qu'il appartient au Conseil Municipal de déterminer les taux des indemnités versées aux adjoints et au conseiller municipal délégué, dans la limite de l'enveloppe globale maximale définie par la loi (soit 5 adjoints x 21,38 % = 106.90 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique) ;

**CONSIDÉRANT** que les indemnités de fonction doivent être votées en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique (indice brut 1027) ;

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré par 17 voix pour et 2 abstentions

**DÉCIDE :**

**ARTICLE 1 :** De fixer, pour la durée du mandat, les indemnités de fonction allouées aux 5 adjoints au Maire et au Conseiller Municipal délégué, en pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (actuellement l'indice brut 1027), selon la répartition suivante :

- **Monsieur Dominique JACHIMIAK**, 1er adjoint : **22,62 % (930 EUROS BRUT)**
- **Madame Bérengère LOEUILLET**, 2ème adjointe : **18,73 % (770 EUROS BRUT)**
- **Monsieur Frédéric MOUQUET**, 3ème adjoint : **18,73 % (770 EUROS BRUT)**
- **Madame Betty FORESTIER**, 4ème adjointe : **18,73 % (770 EUROS BRUT)**
- **Monsieur Frederic BUREAU**, 5ème adjoint : **18,73 % (770 EUROS BRUT)**
- **Monsieur Stéphane CAUSSIAUX**, Conseiller Municipal délégué : **9,24 % (380 EUROS BRUT)**

**ARTICLE 2 :** De constater que la somme des taux ainsi alloués s'élève à **106,78 %**, respectant strictement l'enveloppe globale maximale autorisée de 106.90 % de l'indice brut terminal.

**ARTICLE 3 :** De préciser que conformément à la réglementation, les indemnités de fonction évolueront automatiquement en fonction des variations de la valeur du point d'indice de la fonction publique.

**ARTICLE 4 :** De prévoir et d'inscrire les crédits nécessaires au versement de ces indemnités, ainsi que les cotisations sociales correspondantes, au budget de la commune.

**ARTICLE 5 :** De charger Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE VARENGEVILLE  
**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du Jeudi 2 avril 2026**

Convocation	27/03/2026	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	02/04/2026			
Affichage	16/04/2026	19	18	19

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 2 avril à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Michel MAUGER, Maire.

**Étaient présents** : M. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, SIMON Philippe, DUCHEMIN Vincent, FORESTIER Betty, ROBERT Olivier, FRELAND Morgan, LOEUILLET Berengère, LEPEUPLE Angélique, MOUQUET Frédéric, BUREAU Frederic, RENAULT Elodie, JACHIMIAC Dominique, DURAND Gaelle, BENARD Simon, ESCUDIER Laurianne, AMPLEMENT Laura, CAUSSIAUX Stéphane

**Absent ayant donné pouvoir** : ROUGEOLLE José (à M. Vincent DUCHEMIN)

**Secrétaire de séance** : Simon BENARD

**Était également présent** : M. BOURHZAF Hamza

**DELIBERATION N° 26/04/04**

**ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles L. 1414-1, L. 1414-2 et L. 2121-21,

**VU** le Code de la Commande Publique,

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu, suite au renouvellement général du Conseil Municipal, de procéder à la constitution de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) à caractère permanent ;

**CONSIDÉRANT** que la population de la commune étant inférieure à 3 500 habitants, la CAO doit être composée du Maire ou de son représentant, Président de droit, et de trois (3) membres titulaires ainsi que de trois (3) membres suppléants élus en son sein par le Conseil Municipal ;

**CONSIDÉRANT** que l'élection des membres de la CAO a lieu au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel ;

Monsieur le Maire fait appel aux candidatures.

La liste suivante s'est présentée :

- **Liste :**

Titulaires :

- M. Dominique JACHIMIAK
- M. Stéphane CAUSSIAUX
- Mme Julie LEPROUST

Suppléants :

- M. OLIVIER ROBERT
- M. Philippe Simon
- Mme Angélique LEPEUPLE

A l'unanimité le conseil municipal décide de procéder par vote à main levée.

**RÉSULTATS DU VOTE :**

La liste unique est élue à l'unanimité.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

**DÉCIDE :**

**ARTICLE 1 :** De constater la constitution de la Commission d'Appel d'Offres de la commune de Saint-Pierre-de-Varengville, présidée par Monsieur le Maire.

**ARTICLE 2 :** De proclamer élus, en qualité de membres de la Commission d'Appel d'Offres :

- **Membres Titulaires :**

- M. Dominique JACHIMIAK
- M. Stéphane CAUSSIAUX
- Mme Julie LEPROUST

- **Membres Suppléants :**

- M. Olivier ROBERT
- M. Philippe SIMON
- Mme Angélique LEPEUPLE

COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE VARENGEVILLE

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du Jeudi 2 avril 2026**

Convocation	27/03/2026	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	02/04/2026			
Affichage	16/04/2026	19	18	19

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 2 avril à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Michel MAUGER, Maire.

**Étaient présents** : M. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, SIMON Philippe, DUCHEMIN Vincent, FORESTIER Betty, ROBERT Olivier, FRELAND Morgan, LOEUILLET Berengère, LEPEUPLE Angélique, MOUQUET Frédéric, BUREAU Frederic, RENAULT Elodie, JACHIMIAC Dominique, DURAND Gaelle, BENARD Simon, ESCUDIER Laurianne, AMPLEMENT Laura, CAUSSIAUX Stéphane

**Absent ayant donné pouvoir** : ROUGEOLLE José (à M. Vincent DUCHEMIN)

**Secrétaire de séance** : Simon BENARD

**Était également présent** : M. BOURHZAF Hamza

**DELIBERATION N° 26/04/05**

**FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES DES ADMINISTRATEURS DU CCAS**

**VU** le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), et notamment ses articles L. 123-6, R. 123-7 et suivants,

**CONSIDÉRANT** que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est administré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire et comprenant, en nombre égal, des membres élus en son sein par le Conseil Municipal et des membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune ;

**CONSIDÉRANT** qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer le nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS ;

**CONSIDÉRANT** que Monsieur le Maire propose de fixer à 5 le nombre de membres élus et à 5 le nombre de membres nommés ;

**CONSIDÉRANT** que l'élection des membres du Conseil Municipal s'effectue au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel et au scrutin secret ;

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la composition du Conseil d'Administration du CCAS (5 membres élus et 5 membres nommés).

Le conseil municipal adopte la délibération à l'unanimité.

COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE VARENDEVILLE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Jeudi 2 avril 2026

Convocation	27/03/2026	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	02/04/2026			
Affichage	16/04/2026	19	18	19

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 2 avril à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Michel MAUGER, Maire.

**Étaient présents** : M. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, SIMON Philippe, DUCHEMIN Vincent, FORESTIER Betty, ROBERT Olivier, FRELAND Morgan, LOEUILLET Berengère, LEPEUPLE Angélique, MOUQUET Frédéric, BUREAU Frederic, RENAULT Elodie, JACHIMIAC Dominique, DURAND Gaelle, BENARD Simon, ESCUDIER Laurianne, AMPLEMENT Laura, CAUSSIAUX Stéphane

**Absent ayant donné pouvoir** : ROUGEOLLE José (à M. Vincent DUCHEMIN)

**Secrétaire de séance** : Simon BENARD

**Était également présent** : M. BOURHZAF Hamza

DELIBERATION N° 26/04/06

ELECTION DES ADMINISTRATEURS DU CCAS

**VU** le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), et notamment ses articles L. 123-6, R. 123-7 et suivants,

**CONSIDÉRANT** que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est administré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire et comprenant, en nombre égal, des membres élus en son sein par le Conseil Municipal et des membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune ;

**CONSIDÉRANT** que le maire est président et membre de droit du CCAS

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal a délibéré de sorte à fixer à 5 le nombre de membres élus et à 5 le nombre de membres nommés ;

**CONSIDÉRANT** que l'élection des membres du Conseil Municipal s'effectue au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel et au scrutin secret ;

Monsieur le Maire fait appel aux candidatures pour l'élection des 5 représentants du Conseil Municipal.

La liste unique suivante est présentée :

Titulaire :

- Mme Betty Forestier
- M. Philippe Simon
- M. Olivier Robert
- Mme Laura Amplement
- Mme Gaelle Durand

Le conseil décide à l'unanimité que le scrutin sera réalisé à main levée

**RÉSULTATS DU VOTE :**

- La liste unique est élue à l'unanimité

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

**DÉCIDE :**

**ARTICLE 1 :** De proclamer élus en qualité de membres du Conseil d'Administration du CCAS les 5 conseillers municipaux suivants :

- Mme Betty Forestier
- M. Philippe Simon
- M. Olivier Robert
- Mme Laura Amplement
- Mme Gaelle Durand

**ARTICLE 2 :** De rappeler que les 5 membres extérieurs seront désignés ultérieurement par Monsieur le Maire par voie d'arrêté municipal, afin de constituer le Conseil d'Administration dans sa totalité.

*Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,  
Pour copie certifiée conforme,*

COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE VARENGEVILLE

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du Jeudi 2 avril 2026**

Convocation	27/03/2026	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	02/04/2026			
Affichage	16/04/2026	19	18	19

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 2 avril à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Michel MAUGER, Maire.

**Étaient présents** : M. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, SIMON Philippe, DUCHEMIN Vincent, FORESTIER Betty, ROBERT Olivier, FRELAND Morgan, LOEUILLET Berengère, LEPEUPLE Angélique, MOUQUET Frédéric, BUREAU Frederic, RENAULT Elodie, JACHIMIAC Dominique, DURAND Gaelle, BENARD Simon, ESCUDIER Laurianne, AMPLEMENT Laura, CAUSSIAUX Stéphane

**Absent ayant donné pouvoir** : ROUGEOLLE José (à M. Vincent DUCHEMIN)

**Secrétaire de séance** : Simon BENARD

**Était également présent** : M. BOURHZAF Hamza

**DELIBERATION N° 26/04/07**

**DEFINITION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment son article L. 2121-22,

**CONSIDÉRANT** que le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque mandat, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres ;

**CONSIDÉRANT** que le Maire est le Président de droit de toutes les commissions municipales ;

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de déterminer le nombre, la dénomination et la composition de ces commissions pour la durée du mandat ;

**CONSIDÉRANT** les candidatures exprimées par les membres des différentes listes représentées au sein du Conseil Municipal ;

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de créer 8 commissions municipales et d'approuver la liste des membres pour chacune d'entre elles.

Mme Leproust rappelle qu' au sein de cette liste de commission ne figure pas la commission logement. Celle-ci existait dans le cadre de la précédente mandature a été supprimée.

Mme Leproust continue en évoquant que lors de la précédente mandature cette commission n' avait pas été réuni pour évoquer certains baux qui ont été signés.

Mme Leproust met en exergue que la signature des baux locatifs communaux relèvent des prérogatives du conseil municipal et qu'elles doivent donc faire l'objet de délibérations devant celui-ci. Elle se questionne également sur les critères d'attribution qui seront définis pour choisir les futurs locataires.

Monsieur le maire répond que les décisions relatives aux baux communaux feront dorénavant l'objet de délibérations devant le conseil municipal.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

#### **DÉCIDE :**

**ARTICLE 1 :** De créer les 8 commissions municipales thématiques suivantes pour la durée du présent mandat.

**ARTICLE 2 :** D'approuver la composition de ces commissions comme suit (Monsieur le Maire étant le Président de droit de chacune d'elles) :

1. **Commission Finances, Urbanisme** (vice-présidence assurée par M. Jachimiak)

Membres : Dominique JACHIMIAK, Laurianne ESCUDIER, Betty FORESTIER, Frédéric BUREAU, Gaëlle DURAND, Simon BENARD, José ROUGEOLLE, Julie LEPROUST, Vincent DUCHEMIN.

2. **Commission Travaux, Bâtiments, Sécurité** (Vice-présidence assurée par M. Caussiaux)

Membres : Stéphane CAUSSIAUX, Dominique JACHIMIAK, Frédéric MOUQUET, Bérengère LOEUILLET, Gaëlle DURAND, Simon BENARD, Vincent DUCHEMIN, Philippe SIMON.

3. **Commission Communication, Animation, Patrimoine et Biodiversité** (Vice-présidence assurée par M. Mouquet)

Membres : Frédérick MOUQUET, Élodie RENAULT, Betty FORESTIER, Frédéric BUREAU, Bérengère LOEUILLET, Angélique LEPEUPLE, José ROUGEOLLE, Olivier ROBERT.

4. **Commission Jeunesse, Affaires scolaires et Péricolaires** (Vice-présidence assurée par Mme Loeuillet)

Membres : Berengère LOEUILLET, Dominique JACHIMIAK, Frédérick MOUQUET, Gaëlle DURAND, Laura AMPLEMENT, Morgan FRELAND, Julie LEPROUST, Vincent DUCHEMIN, Olivier ROBERT, Élodie RENAULT.

5. **Commission Environnement, Transition écologique et énergétique** (Vice-présidence assurée par M. Simon Bénard)

Membres : Simon BENARD, Frédéric BUREAU, Dominique JACHIMIAK, Stéphane CAUSSIAUX, Laurianne ESCUDIER, Vincent DUCHEMIN, Philippe SIMON.

6. **Commission Solidarité, Citoyenneté, Ressources Humaines** (Vice-présidence assurée par Mme Forestier)

Membres : Betty FORESTIER, Frédérick MOUQUET, Élodie RENAULT, Laura AMPLEMENT, Angélique LEPEUPLE, José ROUGEOLLE.

7. **Commission Culture, Sport et Vie associative** (Vice-présidence assurée par M. Bureau)

Membres : Frédéric BUREAU, Frédérick MOUQUET, Élodie RENAULT, Morgan FRELAND, Stéphane CAUSSIAUX, José ROUGEOLLE, Julie LEPROUST, Olivier ROBERT.

8. **Commission Développement économique** (Vice-présidence assurée par Mme Lepeuple)

Membres : Angélique LEPEUPLE, Frédéric MOUQUET, Élodie RENAULT, Bérengère LOEUILLET, Morgan FRELAND, Olivier ROBERT.

COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE VARENGEVILLE  
**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du Jeudi 2 avril 2026

Convocation	27/03/2026	Nombre de Conseillers		
		En exercice	Présents	Votants
Réunion	02/04/2026			
Affichage	16/04/2026	19	18	19

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 2 avril à 19h00 le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean-Michel MAUGER, Maire.

**Étaient présents :** M. MAUGER Jean-Michel, LEPROUST Julie, SIMON Philippe, DUCHEMIN Vincent, FORESTIER Betty, ROBERT Olivier, FRELAND Morgan, LOEUILLET Berengère, LEPEUPLE Angélique, MOUQUET Frédéric, BUREAU Frederic, RENAULT Elodie, JACHIMIAK Dominique, DURAND Gaele, BENARD Simon, ESCUDIER Laurianne, AMPLEMENT Laura, CAUSSIAUX Stéphane

**Absent ayant donné pouvoir :** ROUGEOLLE José (à M. Vincent DUCHEMIN)

**Secrétaire de séance :** Simon BENARD

**Était également présent :** M. BOURHZAF Hamza

**DELIBERATION N° 26/04/08**

**DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CONSERVATOIRE VAL-DE-SEINE**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment ses articles L. 5211-7 et L. 5212-7 relatifs à l'élection des délégués des communes au sein des comités syndicaux ;

**CONSIDÉRANT** que la commune de Saint-Pierre-de-Varengville est membre du Syndicat Intercommunal du Conservatoire Val de Seine ;

**CONSIDÉRANT** qu'à la suite du renouvellement général du Conseil Municipal, il convient de procéder à la désignation de ses nouveaux représentants au sein du comité syndical de ce syndicat ;

**CONSIDÉRANT** que les statuts du Syndicat prévoient la désignation de trois délégués titulaires et de trois délégués suppléants pour représenter la commune ;

**CONSIDÉRANT** que l'article L. 2121-21 du CGCT prévoit que le Conseil Municipal peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations ;

Monsieur le Maire fait appel aux candidatures. Les candidatures suivantes sont présentées :

- **Titulaires :** M. Jean-Michel MAUGER, Elodie RENAULT, Frederic BUREAU
- **Suppléants :** Simon BENARD, Angélique LEPEUPLE, Dominique JACHIMIAK

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder au vote à main levée pour cette désignation.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

**DÉCIDE :**

**ARTICLE 1 :** De désigner pour représenter la commune de Saint-Pierre-de-Varengville au sein du comité syndical du Syndicat Intercommunal du Conservatoire Val de Seine, en qualité de délégués **titulaires** :

- M. Jean-Michel MAUGER
  
- Mme Elodie RENAULT
  
- M. Frederic BUREAU

**ARTICLE 2 :** De désigner pour représenter la commune de Saint-Pierre-de-Varengville au sein du comité syndical du Syndicat Intercommunal du Conservatoire Val de Seine, en qualité de délégués **suppléants** :

- M. Simon BENARD
  
- Mme Angélique LEPEUPLE
  
- M. Dominique JACHIMIAK

**Compte rendu du 16 avril 2026**

*Le maire,*

*Jean-Michel MAUGER*



*Le secrétaire de séance*

M. Simon Bénard



